

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024 À 18 H 45 À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

- Madame Catherine Michaud (poste 5) – *présidente*
- Madame Jessica Goulet (poste 2) – *vice-présidente*
- Madame Jacynthe Allaire (poste 1)
- Madame Sophie Jobin (poste 4)
- Madame Anny Perron (poste 6)
- Madame Julie Néron (poste 7)
- Madame Frédérique Forgues (poste 8)
- Madame Cynthia Larouche (poste 9)
- Madame Bianca Tremblay (poste 10)
- Madame France Tessier (poste 11)
- Monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano (poste 12)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

- Monsieur Michel Laplace, directeur général
- Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

EST ABSENTE :

- Madame Guylaine Fortin (poste 14)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0404-24

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 18 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Visiocon-
férence ou
séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0405-24

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS **et** par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3 – PROCÉDURE DE CONVOCATION

Conformément à l’article 165 de la Loi sur l’instruction publique, madame la présidente s’assure que la procédure de convocation de cette séance extraordinaire a été respectée.

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0406-24

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cynthia Larouche **ET RÉSOLU** d’adopter l’ordre du jour suivant :

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
- 2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
- 3. Procédure de convocation;
- 4. Adoption de l’ordre du jour;
- 5. Désignation d’un membre de la communauté au conseil d’administration – poste 15;
- 6. Période de questions;
- 7. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**Désignation
d'un
membre de
la
communauté
au conseil
d'adminis-
tration –
poste 15**

RÉSOLUTION CA-0407-24

CONSIDÉRANT la résolution CA-0361-24 adoptée par le conseil d’administration, lors de la séance ordinaire du 8 mai 2024;

CONSIDÉRANT la vacance au *Poste 15 – Membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans*;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de la Baie-James a procédé à un appel de candidatures dans le journal régional *Le Jamésien*, édition du 3 juin 2024 et sur son site Internet;

CONSIDÉRANT les résultats négatifs obtenus à l’expiration du délai;

CONSIDÉRANT l’intérêt manifesté par un membre de la communauté au cours des dernières semaines;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d’administration ont procédé à l’analyse de la candidature reçue en fonction des qualités requises et des conditions exigées pour occuper ce poste;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d’administration sont favorables à cette candidature;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophie Jobin **ET RÉSOLU** en vertu de l’article 175.10.1 de la Loi sur l’instruction publique, de désigner M. Benjamin Brassard au *Poste 15 – Membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans*, afin de siéger au conseil d’administration du Centre de services scolaire de la Baie-James.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

POINT 6 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne assiste en mode virtuel.

**Levée de la
séance**

RÉSOLUTION CA-0408-24

CONSIDÉRANT que les points à l’ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 18 h 51.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Catherine Michaud,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale